

RH | Gestion du personnel | Paie

L'ESSENTIEL EN DROIT DU TRAVAIL POUR LES OPERATIONNELS RH



En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour connaître l'essentiel en droit du travail pour les opérationnels RH.

La gestion du personnel nécessite d'avoir une bonne connaissance du droit du travail et de la protection sociale.

Cette formation permet d'en connaître les principes fondamentaux et les dernières évolutions législatives.

La maîtrise d'une réglementation parfois complexe permet d'acquérir les bons réflexes et ainsi sécuriser ses pratiques RH dans la gestion quotidienne des contrats de travail.

Durée

2 jour(s) / 14 heure(s)

Effectif

De 3 à 8 stagiaires

Tarif

1080 € NET

Code RNCP / RS

NA

Référence

RHGP-0000-EDTO-01

À qui s'adresse la formation ?

Public

Cette formation s'adresse aux collaborateurs R-H mais aussi aux cabinets d'expertise, dirigeants, managers opérationnels, comptables, représentants du personnel et plus généralement, toute personne impactée par le droit du travail.

Prérequis

Aucun pré-requis n'est demandé pour cette formation.



Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Assimiler les bases fondamentales du droit du travail,
- Savoir gérer les dossiers du personnel au quotidien,
- Avoir les bons réflexes juridiques en fonction des éléments à traiter.



Programme

- L'utilisation des sources de droit et les moyens de contrôle de l'Etat.
- Les bons réflexes en matière d'embauche pour sécuriser la rédaction des contrats.
- La gestion du contrat de travail au quotidien.
- Les représentants du personnel (CSE et DP).



Méthodes pédagogiques

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.